



**île de France**

## **OPEN CFA 100% en ligne, une ouverture 100% précipitée !**

mercredi 4 octobre 2017, par [matthias](#)

Communiqué CGT Île de France et FERC-CGT ouverture du 1er CFA en Régions « 100% à distance » OPEN CFA » prévu en Île de France à l'automne 2017



Communiqué URIF CGT : ouverture du 1<sup>er</sup> CFA en Régions « 100% à distance »  
« OPEN CFA » prévu en Île de France à l'automne 2017 :

**OPEN CFA 100% en ligne, une ouverture 100% précipitée ! Pour la CGT**

La REGION Île de France se félicite de ce nouveau CFA « Hors norme » malgré l'absence des conditions d'expérimentation et d'ouverture à l'Apprentissage et aux futurs Apprentis. Le Caractère prématuré de cette ouverture reste toujours d'actualité pour la CGT.

L'ouverture d'un nouveau et 1<sup>er</sup> CFA dédié au Numérique 100% à distance a fait l'objet d'une délibération et vote du Conseil Régional début Juillet 2017 avec une Forte communication de satisfaction de l'Exécutif Régional. Cette ouverture a fait l'objet d'une consultation et avis en préalable de la Commission Formation Professionnelle Initiale (FPI) Scolaire et Apprentissage du CREFOP (Comité Régional IDF Emploi Formation et Orientation Professionnelle) le 16 juin 2017. Celle-ci a été présentée comme expérimentale mais la commission FPI du 26 juin 2017 n'a pu obtenir aucun élément de réponse sur les conditions de cette expérimentation.

La Région n'a pas recueilli un avis majoritaire positif sur cette Ouverture à égalité avec les Avis prématurés, les Absentions et les avis Défavorable au vu de la précipitation de cette demande insuffisamment étayée.

Il est à noter que les 3 services instructeurs rectoraux de l'apprentissage émanant de l'éducation nationale, garantis des modalités et faisabilité d'ouverture de Formations vers l'Apprentissage rendant un Avis prématé sur ce dossier lors de la commission du 16 juin 2017.

Pour la CGT l'utilisation des MOOC (Formations à distance ou en ligne) peuvent avoir leur place dans les dispositifs de formation professionnelle mais elle ne peut valider un projet qui tient plus à l'affichage politique et au parti pris idéologique que d'une construction pédagogique cohérente.

Il y a une certaine hypocrisie à présenter des formations certifiées au niveau I et II comme ne demandant aucun prérequis. La formation en ligne pour être efficace exige une autonomie et une méthodologie qui ne sont pas innées mais font partie des apprentissages obtenus au cours d'un parcours de formation par des enseignants ou des formateurs. De fait, ces formations « OPEN CFA » ne seront pas ouvertes à toutes et tous mais seront hautement discriminantes. Une formation en alternance ne s'improvise pas. Rien n'est pour le moment précisé sur la distinction des temps passés en CFA et ceux en entreprise. Comment sera évalué le temps passé en formation ?

Il se pose la question de la pertinence d'ouvrir un CFA dédié complètement à ce mode d'acquisition de formation professionnelle à distance. De fait, ce mode d'acquisition n'a la nécessité d'un préalable important avec les formateurs/enseignants en charge de la formation initiale professionnelle certifiante / diplômante.

Le caractère précipité ne fait aucun doute au vu des éléments d'ouverture du CFA manquants et du décret d'application gouvernemental en attente de publication à ce jour.

La Région se targue donc d'ouvrir dans des conditions hypothétiques et non connues le 1<sup>er</sup> CFA à distance par APPRENTISSAGE en France ! Ce n'est pas acceptable !

Au-delà de l'organisme de Formation OPENCLASSROOM qui offre des formations ouvertes de qualité en formation individuelle et collective via les MOOC et un suivi par 1 mentor, il n'était pas possible pour la CGT de se prononcer favorablement pour l'ouverture de ses formations à l'APPRENTISSAGE via un nouveau CFA 100% à distance dédié au numérique alors même que les conditions de mise en place et mise en œuvre n'étaient même pas définies.

Communiqué URIF CGT du 3 octobre 2017

La REGION Île de France se félicite de ce nouveau CFA « Hors norme » malgré l'absence des conditions d'expérimentation et d'ouverture à l'Apprentissage et aux futurs Apprentis. Le Caractère prématuré de cette ouverture reste toujours d'actualité pour la CGT.

L'ouverture d'un nouveau et 1er CFA dédié au Numérique 100% à distance a fait l'objet d'une délibération et vote du Conseil Régional début Juillet 2017 avec une Forte communication de satisfaction de l'Exécutif Régional. Cette ouverture a fait l'objet d'une consultation et avis en préalable de la Commission Formation Professionnelle Initiale (FPI) Scolaire et Apprentissage du CREFOP (Comité Régional IDF Emploi Formation et Orientation Professionnelle) le 16 juin 2017. Celle-ci a été présentée comme expérimentale mais la commission FPI du 26 juin 2017 n'a pu obtenir aucun élément de réponse sur les

conditions de cette expérimentation.

La Région n'a pas recueilli un avis majoritaire positif sur cette Ouverture à égalité avec les Avis prématurés, les Abstentions et les avis Défavorable au vu de la précipitation de cette demande insuffisamment étayée.

Il est à noter que les 3 services Instructeurs rectoraux de l'apprentissage émanant de l'éducation nationale garants des modalités et faisabilité d'ouverture de Formations vers l'Apprentissage rendaient un Avis prématuré sur ce dossier lors de la commission du 16 juin 2017.

Pour la CGT l'utilisation des MOOC (Formations à distance ou en ligne) peuvent avoir leur place dans les dispositifs de formation professionnelle mais elle ne peut valider un projet qui tient plus à l'affichage politique et au parti pris idéologique que d'une construction pédagogique cohérente.

Il y a une certaine hypocrisie à présenter des formations certifiées au niveau I et II comme ne demandant aucun prérequis. La formation en ligne pour être efficace exige une autonomie et une méthodologie qui ne sont pas innées mais font partie des apprentissages donnés au cours d'un parcours de formation par des enseignants ou des formateurs. De fait, ces formations « OPEN CFA » ne seront pas ouvertes à toutes et tous mais seront hautement discriminantes. Une formation en alternance ne s'improvise pas. Rien n'est pour le moment précisé sur la distinction des temps passés en CFA et ceux en entreprise. Comment sera évalué le temps passé en formation ?

Il se pose la question de la pertinence d'Ouvrir un CFA dédié complètement à ce mode d'acquisition de formation professionnelle à distance. De fait, ce mode d'acquisition nie la nécessité d'un présentiel important avec les formateurs/ enseignants en charge de la formation initiale professionnelle certifiante / diplômante.

Le caractère précipité ne fait aucun doute au vu des éléments d'ouverture du CFA manquants et du décret d'application gouvernemental en attente de publication à ce jour.

La Région se targue donc d'ouvrir dans des conditions hypothétiques et non connues le 1er CFA à distance par APPRENTISSAGE en France ! Ce n'est pas acceptable !

Au-delà de l'organisme de Formation OPENCLASSROOM qui offre des formations ouvertes de qualité en formation individuelle et collective via les MOOC et un suivi par 1 mentor , il n'était pas possible pour la CGT de se prononcer favorablement pour l'ouverture de ses formations à l'APPRENTISSAGE via un nouveau CFA 100% à distance dédié au numérique alors même que les conditions de mise en place et mise en œuvre n'étaient même pas définies.